

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DES DIPLÔMES DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques.

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-26, D. 212-42 et D. 212-58,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services

de l'Etat en Guvane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 01/07/2008 portant création du certificat de spécialisation Canoë-kayak et

disciplines associées en mer,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 13/12/2022,

ARRÊTE

Article 1er. - Le certificat de spécialisation Canoë-kayak et disciplines associées en mer des diplômes de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport est attribué aux personnes dont les noms suivent:

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance				
BPCSARA220017	Monsieur	LOPEZ	Antoine	05/11/1990	Toulouse

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 13/12/2022

Pour le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes et par délégation, le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER